

PROTOCOLE D'URGENCE EN CAS D'ACCIDENT GRAVE

PROTEGER

- Eviter l'AGGRAVATION de l'accident
 - ELOIGNEZ LES TEMOINS gênants
 - Ne pas DEPLACER la victime, sauf danger vital et immédiat (incendie-explosion)
 - RESTER PRES D'ELLE
- coupez le gaz ou l'électricité
 - arrêter les machines à l'atelier
 - aérez la pièce si accident chimique

ALERTER

- Appelez l'infirmière de l'établissement (s'il y en a une et si elle est de service)
- Si non, appelez le SAMU N°15 Un médecin vous répondra (donner des informations - Message d'Alerte)

N° TEL: *Christine* 06 24 53 12 12

Contenu du MESSAGE D'ALERTE

- N° de téléphone d'où vous appelez (ville et poste)
- Lieu exact de l'accident (adresse précise et ville)
- Nature de l'accident (gaz - électricité - noyade - chute brûlure - plaie)
- Nombre de victimes
- Bilan de la victime
 - saigne t-elle abondamment?
 - parle t-elle?
 - respire t-elle?
 - a t-elle un pouls?

NE JAMAIS RACCROCHER LE TELEPHONE EN PREMIER

ECOURIR

- En cas de saignement abondant: ALLONGER, APPUYER au niveau du saignement
- NE JAMAIS DONNER A BOIRE NI A MANGER
- Si la victime est au sol NE PAS LA DEPLACER
- LA COUVRIR pour la réchauffer
- LA RECONFORTER - lui parler

**SI VOUS AVEZ QUELQUES NOTIONS DE SECOURISME, ASSUREZ LES GESTES D'URGENCE
GARDER VOTRE CALME - PREVEZ LE CHEF D'ETABLISSEMENT**